



RAGE DU
RATON

LA RAGE, C'EST MORTEL.

AVIS IMPORTANT
DU 23 AU 31 OCTOBRE 2025

Opération de vaccination
des animaux sauvages contre
la rage du raton laveur
sur votre territoire

Le gouvernement du Québec
procédera à l'épandage d'appâts
vaccinaux en **Estrie**.

ÉPANDAGE MANUEL

Du 23 au 31 octobre 2025, un épandage manuel d'appâts vaccinaux sera réalisé aux abords des zones boisées et des cours d'eau, au pourtour des champs et des installations agricoles, autour des bâtiments abandonnés et près des poubelles. Des équipes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs parcourront un territoire de près de 1 600 km² pour distribuer 134 000 appâts vaccinaux.

[Liste détaillée des municipalités visées par les opérations](#)

Les opérations de vaccination sont mises en place dans le but d'immuniser les ratons laveurs, les mouffettes et les renards contre la rage du raton laveur, de manière à limiter la propagation de la rage au Québec et à protéger la population humaine contre cette maladie mortelle.

APPÂT VACCINAL

L'appât vaccinal ressemble à un sachet de ketchup verdâtre ou à un ravioli vert kaki. Il dégage une odeur sucrée qui attire les espèces visées. Son enveloppe est conçue pour résister aux intempéries. En raison de sa couleur « camouflage », une fois épandu, l'appât vaccinal se confond avec l'environnement et est très difficile à repérer par les humains.



CONSEILS AUX CITOYENS LORS DES OPÉRATIONS DE VACCINATION

- Les appâts vaccinaux étant destinés aux animaux sauvages, évitez de les manipuler.
- Le vaccin contenu dans l'appât est sécuritaire, tant pour les humains que pour les animaux domestiques et l'environnement, et il ne peut en aucun cas transmettre la rage.
- Bien que les appâts vaccinaux soient très sécuritaires, si vous entrez en contact avec un appât vaccinal brisé :
 - Lavez-vous les mains et la partie du corps qui est entrée en contact avec l'appât avec de l'eau et du savon;
 - Composez le numéro qui apparaît au dos de l'appât ou appelez Info-Santé 811.

LA RAGE PEUT ÊTRE ÉVITÉE EN ADOPTANT DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES

- En tout temps, en cas de morsure, de griffure ou de contact avec la salive d'un animal, nettoyez la plaie, même si elle est en apparence mineure, avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes. Communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir un suivi médical adéquat. S'il s'agit d'un animal domestique, notez les coordonnées de son propriétaire afin d'évaluer le risque que l'animal soit porteur de la rage.
- Les citoyens qui habitent l'Estrie et la Montérégie peuvent contribuer de manière importante à la lutte contre la rage du raton laveur. Ils sont invités à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés en appelant au 1 877 346-6763 ou en visitant Quebec.ca/rageduratonlaveur.
- N'approchez jamais d'un animal inconnu, sauvage ou domestique, même s'il a l'air inoffensif.
- Ne touchez jamais la carcasse d'un animal sauvage à mains nues.
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage en consultant votre médecin vétérinaire.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété (p. ex. : rangez vos poubelles extérieures hors de la portée des animaux).
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui semblent orphelins, car vous pourriez propager des maladies dans d'autres territoires.

Notez qu'une interdiction de déplacement des ratons laveurs, des mouffettes, des renards et des coyotes vivants est actuellement en vigueur. Cette interdiction s'applique au territoire de plus de 140 municipalités de l'Estrie et de la Montérégie. Vous pouvez consulter le Quebec.ca/rageduratonlaveur pour plus d'information.

- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal domestique et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.

Photos : Marianne Gagnier et Mathilda Renneteau pour le MELCCFP.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RAGE DU RATON LAVEUR :

Composez le 1 877 346-6763
ou visitez le Quebec.ca/rageduratonlaveur

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

